



## CENTRE TOULOUSAIN DE DOCUMENTATION SUR L'EXIL ESPAGNOL

8, rue Maurice Fort 31000 Toulouse

☎ 05 61 85 93 60

Courriel : [exilespagnol.tlse@gmail.com](mailto:exilespagnol.tlse@gmail.com)

## Bulletin d'information n° 5 avril 2011

### EDITORIAL

Le 24 juillet prochain et pour la troisième année consécutive, le CTDEE marquera l'anniversaire de la Révolution Espagnole de juillet 1936.

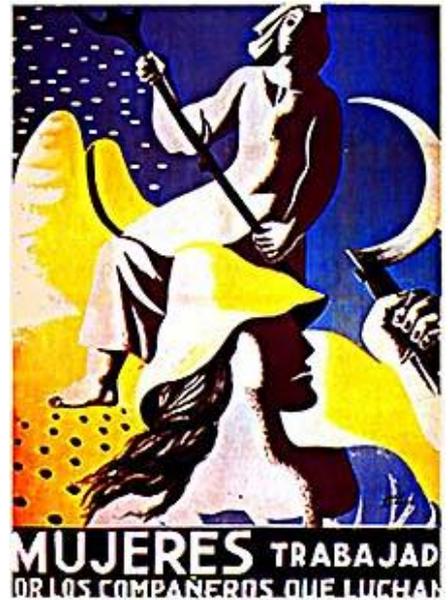
Comme en 2009 et 2010, l'hommage que nous rendrons sera dénué de tout caractère diplomatique car une révolution est tout sauf diplomatique.

Et celle de 1936 moins que toute autre.

Alors que l'Espagne traverse une très grave crise économique et qu'en Afrique du nord les révolutions avancent, notre manifestation ne pourra avoir qu'un sens : contribuer à tirer les leçons du passé, toutes les leçons, se réapproprier la mémoire, toute la mémoire. Jusqu'à celle du plus anonyme des militants qui en 1936 en Espagne se vit contraint de prendre les armes pour s'opposer à la barbarie.

Beaucoup nous ont quittés, mais beaucoup sont encore là. Honorer leur engagement révolutionnaire nous rapproche des objectifs qu'ils voulaient atteindre et qui sont toujours d'actualité.

Rendez-vous le 24 juillet 2011.



## LA VIE DU CTDEE

La deuxième Assemblée Générale statutaire du CTDEE s'est tenue samedi 5 février 2011 au Centre Alban Minville à Toulouse.

Un large tour d'horizon de nos activités pour l'année 2010 a permis de mettre en lumière le dynamisme de notre association qui après avoir enregistré 66 adhérents en 2009 lors de sa création a vu une importante augmentation de ses effectifs en 2010 avec 88 adhérents à jour de leur cotisation.

Un riche échange a permis d'envisager la possibilité d'élargir nos activités en lien avec d'autres associations françaises ou espagnoles.

Constat a été fait que nous avons des difficultés à obtenir des subventions publiques puisqu'en 2010 la Mairie de Toulouse n'a pas renouvelé sa subvention de 2009. Malgré cela et grâce aux seules ressources des cotisations de nos adhérents, nous avons, pour la deuxième année consécutive, organisé le 25 juillet 2010 avec succès la journée de « **Commémoration de la Révolution Espagnole de juillet 1936** » qui a réuni près de 300 personnes.

La nécessité de disposer d'un local plus fonctionnel que celui de la rue Maurice Fort a été évoquée. Des démarches auprès de la mairie de Toulouse sont en cours.

L'assemblée générale a procédé à l'élection du nouveau bureau :

- Présidente : Placer MAREY-THIBON
- Secrétaire : Suno NAVARRO
- Trésorière : Jeanne ARNAL
- Trésorière adjointe : Marie-José ARNAL
- Archives : Marisol COSTA et Hélios NAVARRO
- Communication : Cathy CHOLLET-BALAX et Robert COUSTY

L'assemblée générale a confirmé nos présidents d'honneur :

Rosa LAVIÑA, Blanca NAVARRO, Alejandro PASCUAL, Martín ARNAL et notre regrettée Zeïka VIÑUALES.



Les rapports d'activité et de trésorerie ont été adoptés à l'unanimité.



Dans une ambiance de chaude camaraderie et après être venus à bout de quelques problèmes techniques, une soixantaine d'amis ont assisté l'après-midi à la projection du film de José Luis Cuerda « *La lengua de las mariposas* » et un savoureux goûter préparé par nos « cordons bleus » habituelles a clôturé cette belle journée.

Le bureau a estimé qu'outre nos activités classiques, il serait utile de renouveler ce type de journée (projection de film suivie d'un débat et d'un goûter) afin de resserrer les liens et les échanges entre adhérents et sympathisants.

## Le CTDEE invité par le collège Guillaumet de Blagnac

Mercredi 6 avril, devant quelque 50 collégiens (25 blagnacais et leurs correspondants espagnols de Manresa) nous avons témoigné de l'exil espagnol dans notre région. Madeleine Royo, a évoqué avec émotion ses souvenirs des années de guerre civile et son arrivée en France. Les jeunes élèves ont écouté avec intérêt puis ont posé de nombreuses questions. Par ailleurs, le centre de documentation du Collège a présenté pendant un mois quelques panneaux sur *L'exil espagnol à Toulouse*, exposition que nous avons réalisée à partir de documents de notre Centre.



=====

## Visite du Récébédou



Photographie du camp. Source : Musée de la Mémoire

Sur la commune de Portet-sur-Garonne, le Musée de la Mémoire du camp du Récébédou est encore trop souvent ignoré des Toulousains.

C'est dans un ancien bâtiment du camp qu'est retracée l'histoire de ce lieu de mémoire, occupé par des populations diverses entre juin 1940 et octobre 1942 : réfugiés espagnols, populations civiles du Nord de la France, juifs... Puis, en 1945, à la Libération, les républicains espagnols rescapés de Mauthausen furent placés dans une partie du camp « *la Villa Don Quichotte* »

Nous n'étions pas très nombreux le 5 mars lors de notre visite, mais elle fut intéressante et fort enrichissante. L'exposition présente des photos, lettres, documents divers toujours poignants et émouvants.

Si vous ne l'avez pas encore fait, allez visiter le Musée de la Mémoire du camp du Récébédou.

=====

## Appel à témoignages

Nous sommes en train de collecter un maximum d'informations sur les activités sportives de l'exil espagnol à Toulouse.

Vous avez joué au foot dans l'équipe « Iberia », ou « Jeunesses sportives espagnoles » ou « Jeunesses sportives ibériques » ! ... Contactez Hélios au 06 24 83 92 07.

## VIE DU CTDEE...SUITE

Les associations MEMORIA ANDANDO de Decazeville, l'AFAR II REP (Asociación de Familiares y Amigos de Represaliados de la II República) et le CTDEE se sont rencontrées le samedi 30 avril 2011 à Toulouse. Elles ont procédé à un échange de vues sur la Loi de récupération de la Mémoire Historique votée par les Cortès en décembre 2007 et sur sa mise en application.

Les trois associations ont décidé d'organiser en novembre 2011 à Toulouse, une journée d'information et de réflexion sur ce thème. Nous vous informerons dès que possible de la date et de l'organisation de cette journée.

Pour le CTDEE, dont la création en novembre 2008 correspondait à la nécessité de préserver et de mettre en valeur l'activité et le combat menés par les réfugiés politiques espagnols en France, il ne saurait y avoir de contradiction entre ses objectifs et le combat pour récupérer la mémoire historique qui passe à notre avis par l'annulation des procès et sentences promulguées par le régime franquiste de 1936 à 1975. Ce que la loi de décembre 2007 se refuse à faire.

---

### LE CTDEE organise un week-end à la JUNQUERA les 18 et 19 juin 2011

#### PROGRAMME :

Départ de Toulouse le 18 juin à 8 h30.

Visite guidée du Musée de la Junquera à partir de 11h30.

Repas au restaurant à La Vajol.

Visite (randonnée accessible à tous !!) des "lieux de l'exil" autour du village (mine d'en Negrin, Can Barris...).

Arrivée à Maçanet en fin d'après-midi. Installation à l'hôtel, repas du soir.

Petit déjeuner et Départ pour Elne.

Repas au restaurant.

A 14h30 visite de la maternité d'Elne.

Retour à Toulouse le 19 juin en fin d'après-midi.

Pour un coût d'à peu près 110 € par personne, incluant déplacement, hôtel et restauration, nous invitons les adhérents intéressés à s'inscrire auprès du CTDEE (les capacités d'accueil hôtelier étant limitées, une autre sortie pourrait être envisagée à l'automne).

## UNAS REFLEXIONES SOBRE LA LEY DE MEMORIA HISTÓRICA

Proyectada ya en junio de 2004, la Ley de Memoria Histórica se alargó y la presión continua de los franquistas y de la Iglesia provocó una lenta y inexorable rebaja de expectativas hasta diciembre de 2007. Cuando se conoció el proyecto de Ley, la decepción fue general. La « *exposición de motivos* » es un canto al espíritu de concordia de la « *Transición* » y de su « *vocación integradora* ». Por eso mismo, la LMH ignora a las víctimas de la transición. « Muerto el perro se acabó la rabia ». Para la LMH no hay víctimas después del 20 de marzo de 1975 y lo hace porque todavía vive Fraga Iribarne, ministro de Franco antes de serlo en la « *Transición* ».

En ninguno de los veintidós artículos, ocho disposiciones adicionales, una derogatoria y otra final, como tampoco en la larga exposición de motivos, se da satisfacción alguna a las reivindicaciones que víctimas, familiares, asociaciones, partidarios de recuperar la memoria oculta tras el pacto de transición, habían venido reclamando.

Por lo contrario su aplicación y desarrollo ha significado un apuntalamiento de la Ley de amnistía de 1977, ley de pretendido punto final que hasta el momento ha impedido exigencia de responsabilidades a los verdugos por sus crímenes.

Sobre la anulación de los juicios de los tribunales franquistas, la LMH (Art.3) declara la « *ilegitimidad* » de todas las sentencias « *por vicios de forma y de fondo* ». Ilegitimidad no es anulación. Esto tiene un significado. Redactado por los clericales de Unió Democràtica, esta formulación asume la falacia franquista de que hubo « *excesos por los dos bandos* » y condena los tribunales revolucionarios que el pueblo levantó en su lucha contra el golpe militar.

La LMH ignora a los desaparecidos. Se les supone muertos y enterrados y no se toma ninguna medida para aclarar en qué circunstancias desaparecieron. La « *colaboración* » de la autoridades públicas a los trámites de localización de las fosas (Art.11) no es ni mucho menos una obligación sino que corresponde a la voluntad de desanimar a los familiares que asumen además todos los gastos.

En lo que se refiere a los « *símbolos franquistas* », la ley (Art.15) reseña que « *las Administraciones públicas...tomarán las medidas oportunas* »... si quieren, y si no quieren... pues es igual. Y por si fuera poco, la ley deja fuera por ejemplo las placas que la Iglesia Católica mantiene en las fachadas de sus templos : « *Caídos por Dios y por España* ». También deja de lado por ejemplo el fajín de Queipo de Llano que recorre las calles de Sevilla en procesión todas las semanas santas o la calle del General Yagüe en Madrid, ese criminal falangista que mandó a matar a 5000 hombres en la plaza de toros de Badajoz en agosto de 1936.

Otras cosas de la misma índole hay en esa ley y seguiremos su análisis en nuestros próximos boletines. Pero cómo no terminar por la burla de los artículos 2 y 5 de reconocimiento de la injusticia del exilio. Migajas, como la creación de un « *Centro Documental de la Memoria Histórica* » (Art. 20) para las víctimas que todavía siguen vivas y que ... pueden demostrarlo (Art.5).

Seguiremos...

Ildefonso LOZANO

## « ZAPATERO, ¿QUÉ DIRÁ TU ABUELO? »

C'est ce slogan qu'au mois de juillet 2010 des manifestants scandaient à Madrid, devant la prison de Carabanchel, vouée à la démolition.

Carabanchel, symbole de la répression franquiste où tant de militants ou simples citoyens furent torturés et assassinés.

C'est ce lieu historique de la barbarie franquiste durant 40 ans que les autorités sont en train de détruire. Comme si toute trace d'un passé dramatique devait disparaître. Comme si le moindre espace où la mémoire pouvait encore s'incarner était de trop dans l'Espagne de ce début XXI<sup>e</sup> siècle.

Il est permis de s'interroger. Raser la prison de Carabanchel relève-t-il de banales considérations esthétiques ? Ou bien – plus politique - de la volonté toute œcuménique de forcer une réconciliation entre victimes et bourreaux que pourraient symboliser les gravats de cette prison rasée.

Comme s'il suffisait de faire disparaître la preuve pour que le crime s'évapore et le cadavre reprenne vie.

Nous craignons fort qu'il s'agisse de la part du gouvernement espagnol de bien plus que cela. Certains de ceux qui ont officié dans ce bagne à la gloire du franquisme sont toujours là, bien au chaud au cœur des institutions « démocratiques ». Des institutions judiciaires qui sévissent encore aujourd'hui ont condamné et envoyé à la mort – dans l'enceinte même de la prison - des milliers de républicains anti-fascistes. Et paraît-il que les bourreaux d'hier doivent être protégés aujourd'hui. Alors, on détruit Carabanchel au cas où les murs se mettent à témoigner.

Les bourreaux ne peuvent être protégés, ils ne doivent pas l'être.

La prison de Carabanchel n'aurait pas dû être livrée aux promoteurs immobiliers mais bien trouver sa place comme lieu de mémoire et de témoignage.

## « ¡Sí! desde luego ¿qué dirá el abuelo de Zapatero? »



## HOMMAGE AUX FEMMES DE « MUJERES LIBRES »

Elle avait 27 ans. Elle était réfugiée à Cordes-sur-Ciel, dans le Tarn et bouillait encore de cette ardeur propre aux femmes qui moins de 10 ans plus tôt avaient lutté, là-bas, au-delà des Pyrénées.

Elles avaient lutté pour l'avènement d'une société libre et humaine, débarrassée de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Elles avaient lutté aussi pour arracher les droits des femmes et leur émancipation, souvent même contre les préjugés de beaucoup d'hommes de leur propre camp.

Elles avaient créé pour cela un outil et la *Federación Nacional de Mujeres Libres* vit le jour à Valence en août 1937 après des années de gestation et en pleine tourmente sociale.

En hommage à toutes celles qui ne baissèrent pas les bras, en hommage à Mercedes Comaposada, Lucía Sánchez Saornil, Amparo Poch, Sara Berenguer, Suceso Portales, Conchita Guillén, Pepita Gráu, Consuelo Berges, Encarnación Gimenez, Conchita Liaño, Pepita Carpena, Soledad Estorach, Pura Pérez Benavent, Luz Continente Ribera, Blanca Navarro Jimenez, Rosa Laviña, Felicita Díaz, Carmen Conte, Carmen Gómez, Etta Federn, Pilar Grangel, Aurea Cuadrado, Plácida Aranda, Nita Nahuel, Ada Martí, Pepita Estruch, Gracia Ventura, Antonia Fontanillas, María Rodríguez, Jacinta Escudero, María Carión, Felisa Castro, Encarnación Navarro, Apolonia de Castro, Teresa Hernández et aux milliers d'autres qu'on ne peut pas toutes citer ici.

En hommage aux combattantes espagnoles de « *Mujeres Libres* », voici un texte écrit en exil en décembre 1945 par Blanca Navarro. Il s'intitule : « 19 de julio de 1936 ».

### *19 de julio de 1936*

*Mujer, ¿has olvidado esta fecha? Yo que te he visto en esas gloriosas e inolvidables jornadas de Julio, en Barcelona, en toda España, vibrar de entusiasmo al rugir de las sirenas, al paso de nuestras milicias; yo que te he visto ayudar sin tregua ni descanso a los que, con la vista fija en el más sublime de los ideales, levantaban barricada tras barricada, me atrevo a asegurar, sin miedo a equivocarme, que no. Ninguna mujer ha olvidado fecha tan memorable y estoy segura que en todas, alienta el deseo y la resolución firme y decidida de continuar la ruta que, por voluntad propia, se marcó el proletariado español en ese día.*

*Que hemos más de una vez, apretado los puños y llorado de rabia ante la indiferencia con que el mundo contempló nuestra tragedia, ya lo sé, pero que no sirva ello de desaliento; que los diez años transcurridos sean para nosotros solamente un breve alto en el camino que conduce a acracia y que sean nuestros hijos los continuadores de aquella inolvidable gesta que debiera ser norte y guía de todos los oprimidos del mundo.*

*Blanca  
Cordes, 23 de diciembre de 1945 »*

## OU COMMENT LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME SERT DE PRETEXTE AUX DIVAGATIONS DES MAGISTRATS NOSTALGIQUES

Il y a bien sûr l'affaire Garzón. Scandale parmi les scandales. Mais il y a mieux, beaucoup mieux dans l'infamie.

On peut aujourd'hui en Espagne être condamné à 2 ans de prison pour avoir participé à un hommage à un prisonnier politique basque. C'est la mésaventure dont a été victime en 2010 Arnaldo OTEGI ex-responsable de l'organisation politique basque Batasuna.

Les magistrats de la « Audiencia Nacional » avaient considéré que les propos tenus en cette occasion (affirmation de l'autodétermination du pays basque) représentaient « **en grado sumo** » un délit de « **enaltecimiento del terrorismo** ».

Ainsi on peut aujourd'hui en Espagne être condamné à de la prison non pour ce que l'on a fait, grand principe du droit pénal républicain, mais pour ce que l'on pense ou qu'on suppose que l'on pense. Ce qui a toujours été l'apanage des régimes dictatoriaux.

Oui mais voilà, la « Audiencia Nacional » et le « Tribunal Supremo », les plus hautes juridictions espagnoles, héritières du tristement célèbre « Tribunal de Orden Público » franquiste, grouillent de nostalgiques du Caudillo.

Dans la même veine, la « Ley de Partidos » de 2002 permet aux mêmes juridictions d'interdire ou d'autoriser « au doigt mouillé » les partis et associations mais aussi les manifestations, les candidatures aux élections, etc. Et cela bien sûr au nom de la lutte contre le terrorisme. Le critère étant en réalité celui de l'exigence de reconnaissance de la Monarchie institutionnelle qui ne saurait souffrir la moindre critique publique sérieuse.

Les tribunaux ont par exemple développé la théorie du « **entorno del entorno** » en application de laquelle toute personne de la famille d'un suspect est soupçonnée d'être contaminée par ledit lien familial et fait à ce titre l'objet d'une enquête approfondie. Ce n'est pas la « ley de fugas » de 1933 mais pas loin.

Cette loi liberticide d'un autre âge est une menace permanente contre les droits démocratiques, les libertés d'expression et d'organisation. On ne compte plus ces dernières années les ouvriers grévistes, les syndicalistes, les responsables associatifs qui ont été traduits devant les tribunaux en se basant sur des lois initialement « antiterroristes ».

Et nos cafardeux magistrats se frisent les moustaches.

Suno Navarro

COMMEMORATION  
75<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE  
DE LA REVOLUTION ESPAGNOLE  
DE JUILLET 1936

**DIMANCHE 24 JUILLET 2011**

**Salle de La Fourquette**

**28, rue de Gironis à Toulouse**

Programme :

10h30-12h30 : CHARLA

13h-15h : PAELLA GIGANTE

15H-18H : FESTIVAL ARTÍSTICO

**Participation aux frais : 16€**

**Enfants de 7 à 14 ans : 8€**

Inscriptions ouvertes dès le 1<sup>er</sup> juin 2011

Par e-mail : [exilespagnol.tlse@gmail.fr](mailto:exilespagnol.tlse@gmail.fr) - tel. : 05 61 85 93 60 ou 05 62 18 57 80



## CENTRE TOULOUSAIN DE DOCUMENTATION SUR L'EXIL ESPAGNOL

C'est le 29 novembre 2008, qu'est né le Centre Toulousain de Documentation sur l'Exil Espagnol créé par des descendants d'anarcho-syndicalistes espagnols, arrivés en France en 1939. Ces exilés ont poursuivi à Toulouse et dans sa région le combat politique, syndical et culturel contre le franquisme générant une somme importante de documents divers (livres, affiches, objets, lettres, photos, ...) d'une valeur historique incontestable. Il s'agit donc de créer un cadre de conservation et de sauvegarde de ce vaste patrimoine aujourd'hui dispersé, de faire œuvre d'utilité sociale en participant à la préservation de la mémoire individuelle et collective de ces réfugiés et de leur activité durant ces années de lutte et d'espoir.

Le CTDEE ne sera pas un concurrent des diverses associations ou archives existantes ; son action en sera complémentaire puisque sa spécificité vient de la volonté de conserver à Toulouse, capitale de la résistance anti-franquiste dès 1940, la mémoire et le témoignage de l'œuvre accomplie par les réfugiés.

Les documents recueillis seront mis à disposition du public et des chercheurs, ils pourront être consultés, étudiés et donner lieu à diverses activités ou manifestations culturelles.

Tous ceux qui sont aujourd'hui détenteurs d'une parcelle de cette mémoire, pourront participer à la conservation de ce patrimoine par donation, legs, mais aussi sous forme de prêt ou de dépôt et concourir aux objectifs du CTDEE.

C'est notre façon à nous de commémorer les 70 ans d'exil républicain espagnol et de rendre hommage à nos parents.

**Si vous souhaitez confier des documents au CTDEE  
contactez-nous : 05 61 85 93 60 ou exilespagnol@gmail.com**

JE SOUHAITE ADHERER AU CTDEE      DESEO ADHERIRME AL CTDEE

NOM :

APELLIDO :

PRENOM :

NOMBRE : .....

ADRESSE :

DIRECCIÓN : .....

.....

.....

TEL : .....

E-MAIL : .....

COTISATION ANNUELLE 2011

CUOTA ANUAL 2011 ----- 20€

COTISATION DE SOUTIEN

CUOTA DE SOLIDARIDAD

30€

40€

50€

(Chèque à l'ordre du CTDEE)

**COUPON A DETACHER ET A RENVOYER**

**AU SIEGE SOCIAL :**

**CTDEE, 8, rue Maurice Fort - 31000 TOULOUSE**

## BILLET D'HUMEUR

Certains jours, il vaudrait mieux ne pas allumer la radio ... Et pourtant, c'est d'un bon pied que démarre ma journée de cette fin d'avril. Une petite douche froide en début de matinée avec l'annonce de l'augmentation du prix du carburant et de l'électricité. Eh bien, déjà pauvre, je le serai donc un peu plus !

La suite des informations finit de me mettre le moral en berne.

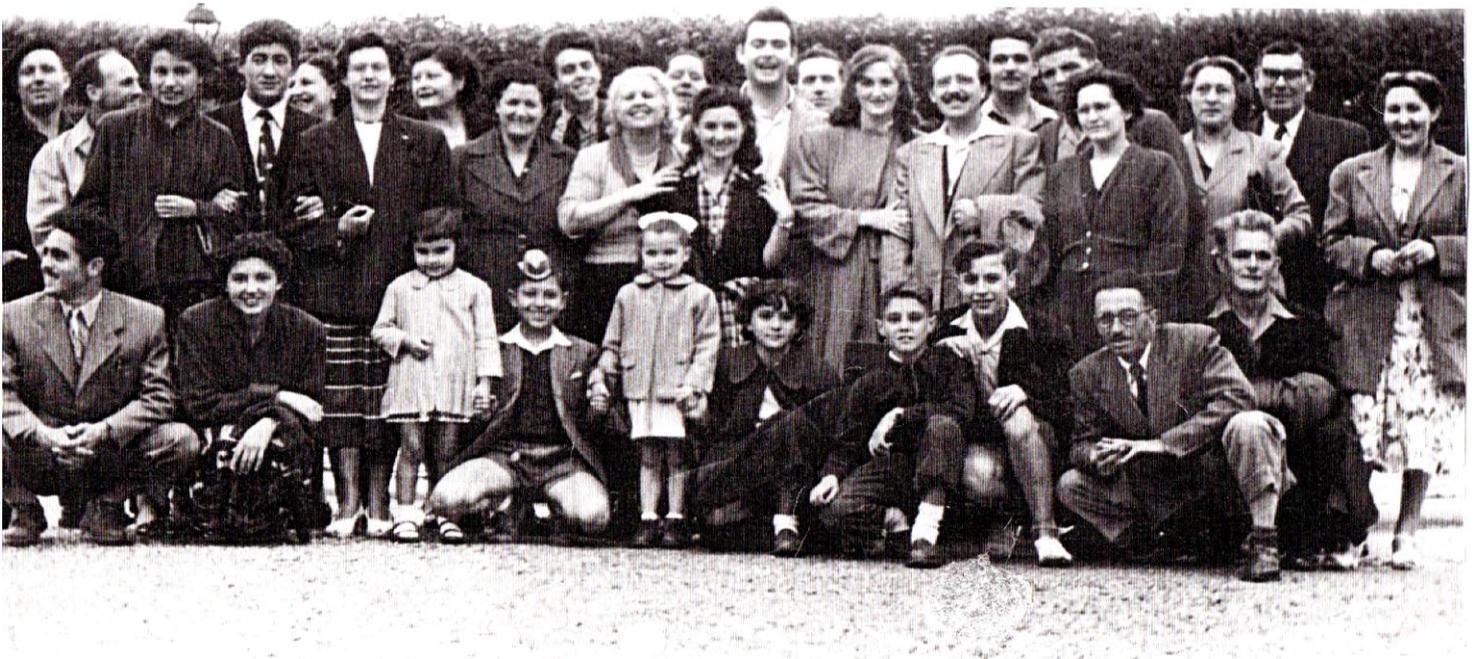
La première concerne l'annonce de la béatification du pape Jean-Paul II, faisant suite à celle de 498 personnalités religieuses espagnoles dont bon nombre ont participé à la répression franquiste. Mais là n'est pas ma surprise. Ce qui me consterne, c'est qu'il sera béatifié le 1<sup>er</sup> mai, jour anniversaire des combats et révoltes des travailleurs du monde entier.

Je me souviens des « giras » que nous faisons. Je vois défiler les images des manifestations du 1<sup>er</sup> mai 1936 et 1937 à Barcelone où le peuple marquait sa volonté d'aller jusqu'au bout.

Je vois ces femmes qui luttèrent et dont certaines finiront sur la liste des « INDESIRABLES », épinglée sous l'occupation sur la porte de l'église du village \*. La dernière information du jour, confirmera ce que nous savions déjà : la *Ley de Memoria Histórica* impose le recours à un archéologue pour encadrer l'ouverture des fosses où gisent les victimes « républicaines ». Ces dernières ont moins besoin d'archéologues que de l'annulation des sentences des tribunaux franquistes permettant de leur rendre justice.

\* village de Lisle sur Tarn

Jeanne ARNAL



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Cette photo a été prise aux alentours des années 1950.

Quelqu'un parmi nos lecteurs sera-t-il en mesure de mettre un nom sur ces 32 visages ? En quelle année précise et en quelle occasion a-t-elle été prise ? Nous attendons vos réponses



## CENTRE TOULOUSAIN DE DOCUMENTATION SUR L'EXIL ESPAGNOL

8,rue Maurice Fort 31000 Toulouse

☎ 05 61 85 93 60

Courriel : [exilespagnol.tlse@gmail.com](mailto:exilespagnol.tlse@gmail.com)

El 29 de noviembre de 2008, nace el « Centre Toulousain de Documentation sur l'Exil Espagnol », creado por unos descendientes de anarcosindicalistas españoles, exiliados en Francia en 1939. Estos prosiguieron su combate político, sindical y también cultural, contra el franquismo, generando así una cantidad importante de documentos diversos (libros, folletos, carteles, objetos, cartas, fotos,...) de un valor histórico innegable. Se trata pues de abrir un espacio para la conservación y la salvaguardia de tan extenso patrimonio hoy día disperso, de realizar una obra social útil que contribuya a preservar la memoria individual y colectiva de dichos refugiados y de su labor durante todos esos años de lucha y de esperanza.

El CTDEE no pretende competir con las otras asociaciones, instituciones o archivos ya existentes, sino desarrollar una actividad complementaria ya que su creación corresponde a la voluntad de conservar en Toulouse, capital de la resistencia antifranquista en Francia desde 1940, la memoria y el testimonio de la labor realizada por los refugiados.

Los documentos recopilados estarán a disposición del público y de los investigadores, podrán ser consultados, estudiados y dar lugar a actividades y eventos culturales diversos.

Todos cuantos poseen una parcela de dicha memoria pueden participar en la conservación de este patrimonio y con donaciones, legados, préstamos o depósitos, concurrir a los objetivos del CTDEE.

Es así como queremos conmemorar los 70 años del exilio republicano español y homenajear a nuestros padres.